Quimper : violences et sequestration, prison pour les frères Traoré, pour Marion Le Sellin et pour Adnan Lahrabi

03/10/2020 à 11h14



Assises du Finistère : deux jours de violence en Bretagne

Lors de cette quatrième journée des assises du Finistère à Quimper, vendredi 2 octobre 2020, l'avocat général a requis 7 ans de prison contre Mohamed et Yssa Traoré, 4 à 5 ans contre Marion Le Sellin, quatre ans contre Adnan Lahrabi et 2 ans de sursis contre Joy Dierens. La cour rendra son verdict dans la soirée.

Sept années de prison contre Mohamed et Yssa Traoré, quatre à cinq ans contre Marion Le Sellin, quatre ans contre Adnan Lahrabi et deux ans de prison avec sursis contre Joy Dierens. Ce sont les peines requises, ce vendredi 2 octobre 2020 par l'avocat général, Jean-Baptiste Doubliez, devant les assises du Finistère. Il demande aussi l'interdiction de paraître dans

le Finistère pendant dix ans contre les Traoré, ainsi que dix ans d'interdiction de porter une arme, tout comme contre Marion Le Sellin. Les quatre premiers sont accusés de tentative d'extorsion avec arme et séquestration d'un trentenaire quimpérois pour une dette de cocaïne. La cinquième personne est accusée de complicité de séquestration pour les avoir logés à deux reprises chez elle.

[…]

L'article dans son intégralité sur Ouest France

Merci à o2973g